

Programme susceptible
de modifications en fonction
de l'évolution de la crise sanitaire

GUIDE Vacances

Enfants | adolescents

Été 2021

Centres de loisirs



Saint-Etienne-du-Rouvray

ÉDITO

S'amuser et grandir

Cet été, vos enfants seront accueillis dans les centres de loisirs municipaux. Ils pourront découvrir des activités, vivre des aventures collectives, partager des moments festifs, apprendre en s'amusant, se construire en se divertissant... Les centres de loisirs et les accueils jeunes sont des terrains d'expérimentation, de rencontres et de découvertes propices aux jeux éducatifs.

L'équipe municipale est très attachée à ces accueils collectifs durant les vacances et, face à une situation sanitaire encore contrainte, elle souhaite que les enfants et jeunes stéphanois se retrouvent autour d'activités ludiques et partagent des moments de plaisir.

Pour cela, cinq centres de loisirs pour les 3-6 ans et 6-13 ans sont déployés par le service enfance ainsi que le dispositif Horizons 11-25 ans par les structures jeunesse et socioculturelles de la Ville.

L'accès de tous à ces loisirs est possible grâce à une tarification solidaire qui illustre les valeurs de la municipalité stéphanoise.

Très bel été à toutes et à tous !

Joachim Moyse
maire,
conseiller régional

Murielle Renaux,
adjointe au maire
en charge de l'enfance

Bon à savoir

...❖ LA QUALITÉ GARANTIE PAR CONTRAT

La qualité des activités éducatives proposées par la Ville de Saint-Étienne-du-Rouvray est garantie par contrat. Dans les domaines des activités enfance (cours séjours, centres de loisirs et de vacances), les conditions d'accueil et d'encadrement des enfants y sont clairement détaillées et mises par écrit à la disposition de chaque usager. N'hésitez pas à en faire la demande.

...❖ TENUE VESTIMENTAIRE

Les activités sont souvent salissantes (sports en extérieur, peinture, bricolage...). Des vêtements adaptés aux activités sont recommandés.

Veillez à ce que tout vêtement porte une étiquette avec le nom et prénom de l'enfant.

...❖ PERTE OU VOL – ARGENT DE POCHE

Nous déclinons toute responsabilité en cas de perte ou de vol. Évitez que votre enfant soit porteur d'objets de valeur (téléphone, console de jeux, chaîne, gourmette, boucles d'oreilles...).

...❖ REMARQUES, SUGGESTIONS

Il vous est possible de faire part de vos remarques, suggestions ou questions auprès des directions de centres de loisirs. Le service enfance en mairie est également à votre disposition (Tél. : 02.32.95.83.83).

...❖ ASSURANCES

La Ville est assurée pour sa responsabilité civile. Par ailleurs, Saint-Étienne-du-Rouvray a souscrit un contrat individuel accident lorsqu'un enfant se blesse seul ou est blessé par une cause extérieure n'engageant la responsabilité de quiconque.

Ces garanties seront engagées par la Ville, à titre subsidiaire et complémentaire, en cas de défaut ou d'insuffisance du régime de protection sociale (CMU, Sécurité sociale, mutuelle) dont bénéficient les enfants confiés à sa charge.

...❖ CONDITIONS DE FACTURATION

Toutes les dates cochées à l'inscription seront facturées. Les absences justifiées par courrier à M. le Maire, sur production d'un certificat médical ou d'hospitalisation présenté sous quinze jours, ne feront pas l'objet d'une facturation.



Les centres de loisirs

Du 8 juillet au 26 août

3 à 6 ans

6 à 13 ans



Pour permettre aux enfants de vivre un bel été, riche de découvertes et d'aventures collectives, la Ville déploie à nouveau un dispositif adapté au contexte sanitaire. Cinq centres de loisirs de proximité accueillent les enfants par secteur géographique et écoles de rattachement. Et, cette année, un dispositif de transport est à nouveau en service pour accompagner les besoins des familles.

Tous les centres de loisirs ouvrent leurs portes du jeudi 8 juillet au jeudi 26 août.

Les modalités de fonctionnement des différents sites d'accueil et des ramassages des cars sont à retrouver en page p. 12.

Les activités en centre de loisirs

Quelques repères

Petits et grands n'ayant pas les mêmes besoins, une journée de centre de loisirs est une succession de moments, propres à chaque catégorie d'âge. Ainsi, les activités nécessitant de s'impliquer alternent avec des moments calmes, voire de repos pour les enfants en centres maternels.

Il existe toutefois un rythme commun aux centres de loisirs maternels et élémentaires :

- une phase d'accueil avec des activités en autonomie (8 h 30 - 9 h 30),
- un temps de cohésion (9 h 30 - 10 h),
- une période d'activités dirigées et collectives du matin (10 h - 11 h 30),
- une pause déjeuner (11 h 30 - 13 h 15), suivant les âges et le nombre de services de restauration,
- la sieste pour les petits maternels (13 h - 14 h 30)
- un temps calme (13 h 30 - 14 h 30), autour d'activités ne mobilisant pas d'énergie de manière intensive pour toutes les autres catégories d'âges,
- un programme d'activités dirigées et collectives (14 h 30 - 16 h),
- un goûter (16 h 15 - 16 h 45),
- des activités autonomes en attendant l'arrivée des parents.

Des activités pensées pour les petits et pour les grands

Les 3-6 ans

Les plus jeunes bénéficient de salles adaptées avec un ensemble de coins permanents car les jeux d'imitation ont une place essentielle à ces âges (coins poupées, voitures, jeux d'habileté et de construction, dînette, marchande, déguisement, mini-ferme...).

Les activités dirigées contribuent à la découverte des pratiques, des matières, des formes d'expression (modelage, découpage, collage, pliage, peinture sur différents supports, dessin, cuisine, mais aussi danse, chant...).

À cet âge, les enfants adorent être transportés dans un univers rocambolesque ou féérique et la lecture d'histoires, tout comme les jeux chantés, les chasses aux trésors, petites olympiades et autres grands jeux thématiques sont attendus.

S'ouvrir au monde qui les entoure est aussi un besoin important des petits et, dans ce cadre, des sorties sont privilégiées (parcs municipaux et de l'agglomération, forêt, bases de loisirs, fermes pédagogiques, zoo, mais aussi, cinéma, piscine, musée, spectacle...).

Les 6-13 ans

Les 6-13 ans ont déjà une certaine maîtrise du monde qui les entoure et de plus grandes aptitudes physiques et techniques. Créatifs, ils souhaitent régulièrement être acteurs de leurs vacances, de leur vie de groupe et des programmes d'activités qu'ils partagent.

Les centres élémentaires leur offrent ces possibilités et, côté activités, ils retrouvent :

- les grands jeux, des moments festifs pour tous sous forme de rallye, de Cluedo, d'olympiades, de toumois...
- les activités créatives : création d'objets, dessin, graph, mais aussi théâtre, danse, cirque...
- les activités techniques : ateliers et expériences scientifiques, bricolage, cuisine, création de film, jeux vidéo en groupe...
- les activités sportives sous forme d'ateliers ou de jeux collectifs : sport de ballon, de raquette, d'opposition...
- les sorties pour découvrir des territoires, des pratiques, des histoires (sortie mer, découverte métier, musées, parc, forêt...) ou vivre des expériences (rencontre inter-centre, accrobranche, parc d'attractions, laser-game...).
- les activités en autonomie, au sein des centres, se réalisent autour d'espaces détente, de jeux de construction, de jeux de société, baby-foot, billard, jeux géants, coin lecture...

Tout au long des vacances, des rencontres familles sont également programmées (portes ouvertes, spectacles, kermesse...) afin de permettre aux parents de participer à la vie des structures et de partager avec les enfants et les équipes des moments conviviaux.





Lieux d'accueil et modalités pratiques

...❖ Accueil de loisirs de La Houssière 6-13 ans

Ce centre accueille les enfants fréquentant les écoles Louis-Pergaud élémentaire, André-Ampère élémentaire, Ferry-Jaurès, Jeanne-d'Arc élémentaire et le collège Pablo-Picasso. Possibilité pour les enfants des écoles élémentaires extérieures à Saint-Étienne-du-Rouvray.

Un dispositif de transport avec un car est mis en place depuis les secteurs Ferry-Jaurès et André-Ampère vers le centre de La Houssière. Point d'arrêt à 8 h 40 devant l'école Ferry et à 8 h 50 devant le gymnase André-Ampère. Pour le retour du soir, le car dépose les enfants au gymnase André-Ampère à 17 h 10 puis à 17 h 20 à l'école Ferry.

Les horaires : à partir de 7 h 30 jusqu'à 18 h (inscription en journée longue) et de 8 h 30 à 17 h 30 (inscription en journée courte). L'arrivée des enfants sur site peut être échelonnée jusqu'à 9 h 30 maximum, les départs se font à partir de 17 h jusqu'à 17 h 30 (journée courte) et 18 h (journée longue).

— Centre de loisirs de La Houssière / rue du Noyer-des-Boutières / Tél. : 02.35.66.77.09.

...❖ Accueil de loisirs Louis-Pergaud 3-6 ans

Ce centre accueille les enfants fréquentant les écoles maternelles Louis-Pergaud, André-Ampère, Frédéric-Rossif, Pauline-Kergomard, Jeanne-d'Arc. Possibilité pour les enfants des écoles maternelles extérieures à Saint-Étienne-du-Rouvray.

Un dispositif de transport avec un car est mis en place depuis les secteurs Ferry-Jaurès et André-Ampère vers le centre de La Houssière. Point d'arrêt à 8 h 40 devant l'école Ferry et à 8 h 50 devant le gymnase André-Ampère. Pour le retour du soir, le car dépose les enfants au gymnase André-Ampère à 17 h 10 puis à 17 h 20 à l'école Ferry.

Les horaires : à partir de 7 h 30 jusqu'à 18 h (inscription en journée longue) et de 8 h 30 à 17 h 30 (inscription en journée courte). L'arrivée des enfants sur site peut être échelonnée jusqu'à 9 h 30 maximum. Les départs se font à partir de 17 h jusqu'à 17 h 30 (journée courte) et 18 h (journée longue).

— Centre de loisirs Louis-Pergaud / rue de l'Argonne / Tél. : 02.35.66.55.12.

❖❖❖ Accueil de loisirs Paul-Langevin 3-6 ans et 6-13 ans

Ce centre accueille les enfants fréquentant les écoles maternelles Paul-Langevin et Pierre-Semard, l'école élémentaire Paul-Langevin et le collège Paul-Éluard. Possibilité pour les enfants des écoles extérieures à Saint-Étienne-du-Rouvray.

Transport. De par sa situation géographique et du public concerné, ce centre de loisirs ne bénéficie pas de service de transport. L'accueil se réalise uniquement sur site.

Les horaires : à partir de 7 h 30 jusqu'à 18 h (inscription en journée longue) et de 8 h 30 à 17 h 30 (inscription en journée courte). L'arrivée des enfants sur site peut être échelonnée jusqu'à 9 h 30 maximum. Les départs se font à partir de 17 h jusqu'à 17 h 30 (journée courte) et 18 h (journée longue).

— *Centre de loisirs Paul-Langevin | rue de Stalingrad | Tél. : 07.85.84.93.14.*

*Accès à la structure à partir de l'entrée de l'école maternelle Paul-Langevin, rue de Stalingrad.
Interphone Animalins.*



❖❖❖ Accueil de loisirs Victor-Duruy 3-6 ans et 6-13 ans

Ce centre accueille les enfants fréquentant les écoles maternelles et élémentaires (1&2) Joliot-Curie et le collège Louise-Michel. Possibilité pour les enfants des écoles extérieures à Saint-Étienne-du-Rouvray.

Un dispositif de transport avec un car est mis en place depuis le secteur Louise-Michel. Point d'arrêt à 8 h 40 devant le collège Louise-Michel (zébra réservé au groupe scolaire). Pour le retour du soir, le car dépose les enfants devant le collège Louise-Michel à 17 h 25.

Les horaires : à partir de 7 h 30 jusqu'à 18 h (inscription en journée longue) et de 8 h 30 à 17 h 30 (inscription en journée courte). L'arrivée des enfants sur site peut être échelonnée jusqu'à 9 h 30 maximum. Les départs se font à partir de 17 h jusqu'à 17 h 30 (journée courte) et 18 h (journée longue).

— *Centre de loisirs Victor-Duruy | rue Victor-Duruy | Tél. : 06.72.97.04.82.*

Accès à la structure à partir de l'entrée des Animalins et du conservatoire de musique et de danse.

...❖ Accueil de loisirs Henri-Wallon 3-6 ans et 6-13 ans

Les enfants accueillis sur cette structure sont les enfants fréquentant les écoles maternelles et élémentaires Henri-Wallon, Victor-Duruy et Jean-Macé, l'école maternelle Robespierre et le collège Robespierre. Possibilité pour les enfants des écoles maternelles extérieures à Saint-Étienne-du-Rouvray.

Un dispositif de transport avec un car est mis en place depuis les secteurs Victor-Duruy et Jean-Macé. Point d'arrêt à 9 h devant l'école élémentaire Victor-Duruy et à 9 h 10 devant l'école Jean-Macé rue Jules-Vallès (zébra réservé au groupe scolaire). Pour le retour du soir, le car dépose les enfants à Jean-Macé à 17 h 05 et à 17 h 15 à l'école Victor-Duruy.

Un accueil est prévu directement au centre à partir de 7 h 30 jusqu'à 18 h (inscription en journée longue) et de 8 h 30 à 17 h 30 (inscription en journée courte). L'arrivée des enfants sur site peut être échelonnée jusqu'à 9 h 30 maximum. Les départs se font à partir de 17 h jusqu'à 17 h 30 (journée courte) et 18 h (journée longue).

— **Centre de loisirs Henri-Wallon** | rue du Jura | Tél. : 06.78.43.72.73.

L'accès à la structure se fait à partir de l'entrée des Animalins, côté bâtiment Wallon 2.

Points particuliers

...❖ Service de transport

Le dispositif de transport mis en œuvre pour l'été 2021 avec point d'arrêt à divers emplacements de la ville est construit sur un principe similaire aux arrêts de bus de la Métropole. C'est un point de ramassage sur lequel vous devez attendre l'arrivée du car. Lorsque celui-ci arrive, vous confiez votre ou vos enfant(s) à l'animatrice ou l'animateur déjà présent dans le véhicule.

Seuls les points de départ Ferry-Jaurès (ligne sud) et collègue Louise-Michel (ligne nord) bénéficient d'une équipe sur site entre 8 h 30 et 8 h 40. **Attention**, cette organisation est expérimentale et un ou plusieurs points pourrai(en)t être suspendu(s) si le nombre de participants était trop faible.

...❖ Accueil des moins de 3 ans

Les enfants âgés de moins de 3 ans ont la possibilité de fréquenter le centre de loisirs s'ils sont déjà scolarisés sur l'année scolaire 2020-2021 et s'ils sont propres.

...❖ Accueil des enfants en situation spécifique

Dans la continuité de l'école, les enfants bénéficiant d'un projet d'accueil individualisé (PAI), d'un accompagnement individualisé ou relevant d'une structure éducative spécialisée peuvent fréquenter les centres de loisirs municipaux sous réserve que la situation de santé de l'enfant soit compatible avec les accueils de loisirs. Pour préparer cet accueil, il est obligatoire de contacter le service enfance et de construire avec les professionnels du service les modalités de prise en charge de l'enfant.

— Tél. : 02.32.95.83.83 (service enfance) ou sur la messagerie loisirsenfance@ser76.com.

Inscriptions

Les inscriptions sont ouvertes pour le mois de juillet du 3 mai au 24 juin 2021.

Pour le mois d'août du 3 mai au 19 juillet 2021.

Toutes les modalités, infos pratiques et tarifs en P. 9 et 10.

Inscription mode d'emploi

OÙ S'INSCRIRE ?

• Guichets Unicité :

hôtel de ville, maison du citoyen, piscine Marcel-Porzou, centre socioculturel Georges-Déziré.

Pour connaître le détail des horaires d'ouverture de chaque guichet, téléphoner au 02.32.95.83.83.

• **En ligne**, sur saintetiennedurouvray.fr, rubrique « Mes démarches », enfance-jeunesse : inscriptions en centre de loisirs.

L'inscription en ligne est ouverte aux foyers disposant d'un N° de famille Unicité, à retrouver sur une facture Unicité ou sur demande à un guichet Unicité.

QUAND S'INSCRIRE ?

À partir du **lundi 3 mai et jusqu'au jeudi 24 juin** pour la période de juillet et jusqu'au **lundi 19 juillet** pour la période d'août.

QUELLES PIÈCES FOURNIR LORS DE L'INSCRIPTION ?

Si un dossier Unicité n'a pas été constitué, veuillez vous présenter en guichet et fournir les documents ci-après :

- Justificatif d'identité parmi les pièces suivantes : carte d'identité, permis de conduire, passeport, livret de famille.
- Justificatif de domicile parmi les pièces suivantes : quittance de loyer ou facture de moins d'un an, attestation sur l'honneur.
- L'avis d'imposition 2020 (sur les revenus de l'année 2019 pour bénéficier de la tarification solidaire, ainsi que l'attestation de paiement Caf de moins de trois mois pour les allocataires.
- Carnet de santé des enfants pour remplir la fiche sanitaire.
- Dans le cadre de parents séparés, le parent non présent à l'inscription devra fournir une lettre autorisant le mineur à participer au centre de vacances ou de loisirs.
- Calendrier complété à disposition dans tous les guichets Unicité pour les centres de loisirs de l'été.

CENTRES DE LOISIRS	
PÉRIODE	INSCRIPTION
Du 8 juillet au 30 juillet	Inscription à partir du 3 mai jusqu'au 24 juin
Du 2 août au 26 août	Inscription à partir du 3 mai jusqu'au 19 juillet

Les dates d'inscriptions doivent être respectées pour que l'accueil des enfants se déroule dans de bonnes conditions selon la réglementation en vigueur. Le respect de calendrier permet à la Ville de déterminer les nombres de repas quotidiens à fournir, de cars à réserver et d'animateurs à recruter.

Tarification solidaire

Les tarifs des centres de loisirs, des courts séjours et des centres de vacances bénéficient de la tarification solidaire. En fonction des ressources, 8 niveaux de tarifs sont identifiés. Un 9^e s'applique aux usagers extérieurs à la commune.

... LES CENTRES DE LOISIRS MATERNELS, PRIMAIRES (p. 4 à 8)

Quotient familial	Tarif 1 0-204	Tarif 2 205-377	Tarif 3 378-551	Tarif 4 552-724	Tarif 5 725-1016	Tarif 6 1017-1308	Tarif 7 1309-1600	Tarif 8 ≥ 1601	Tarif 9 Extérieurs
Centre journée courte avec repas	2,87 €	3,42 €	4,19 €	4,85 €	5,95 €	7,92 €	8,68 €	8,92 €	11,59 €
Centre journée longue avec repas	3,94 €	4,49 €	5,26 €	5,92 €	7,02 €	10,10 €	11,06 €	11,30 €	14,18 €
Centre journée courte sans repas	2,32 €	2,82 €	3,30 €	3,86 €	4,85 €	6,28 €	7,05 €	7,82 €	10,16 €
Centre journée longue sans repas	3,39 €	3,89 €	4,37 €	4,93 €	5,92 €	8,46 €	9,43 €	10,20 €	12,75 €

Une participation complémentaire vous sera demandée en cas d'inscription de votre enfant à :

- **Une veillée :** 2 €.

- **Un séjour camping :** le supplément est égal au tarif d'une journée courte avec repas en centre de loisirs multiplié par le nombre de nuits de camping. Le centre de loisirs vous en fera directement la demande lorsque des campings à la semaine vous seront proposés.

Ex. : la famille d'un enfant partant en camping durant cinq jours – avec un quotient familial au tarif 5 – paiera un supplément de : $(5,90 € \times 4 \text{ nuits}) = 23,60 €$

L'enfant doit avoir été préalablement inscrit au centre avant la date limite d'inscription.

EXTÉRIEURS : sous réserve des places disponibles et sur consultation du service enfance en mairie.

LES AIDES : Elles peuvent être accordées par plusieurs organismes tels que la Caisse d'allocations familiales, votre comité d'entreprise ou votre employeur. Renseignez-vous.



Chèques vacances acceptés.

Horizons 11-25 ans

DISPOSITIF HORIZONS 11-25 ANS

Que faire pendant les vacances ? Les services municipaux unissent leurs efforts dans Horizons 11-25 ans pour proposer aux jeunes de multiples activités : stages, séjours à construire, sorties, sports, jeux virtuels et réels... Le principe est simple : offrir aux jeunes de la commune l'accès le plus simple au maximum d'activités avec un programme commun et coordonné.

Pour participer aux activités : se procurer une carte Horizons contre 1 euro (voir structures participantes ci-contre), puis s'inscrire auprès des animateurs des équipements du réseau Horizons. Certaines activités sont gratuites, d'autres payantes ou accessibles en fonction des tranches d'âges.

Le programme détaillé des activités de l'été 2021 sera disponible sur le site internet de la Ville : saintetiennedurouvray.fr

- **Renseignements auprès d'un équipement de proximité impliqué dans Horizons ou du département jeunesse au 02.32.95.93.35.**

STRUCTURES PARTICIPANTES

... LE PÉRIPH'

Avenue de Felling, espace commercial du Rouvray.
Tél. : 02.32.95.17.45.

Périodes scolaires : lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 15 h 30 à 19 h. Mercredi : 14 h à 19 h.

Pendant les vacances scolaires : du lundi au vendredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

... LE POINT INFORMATION JEUNESSE (PIJ) LA STATION

11 avenue Olivier-Goubert. Tél. : 02.32.91.51.10.
Ouvert le lundi et mercredi de 14 h 30 à 19 h et le mardi, jeudi et vendredi de 16 h 30 à 19 h

Facebook : jeunesseSER.

... LES CENTRES SOCIOCULTURELS

centresocioculturels@ser76.com

Jean-Prévost, place Jean-Prévost,
02.32.95.83.66,

Georges-Brassens, 2 rue Brassens,
02.32.95.17.33,

Georges-Déziré, 271 rue de Paris,
02.35.02.76.90.



Centres de loisirs et arrêts de cars



① Accueil de loisirs de La Houssière
6-13 ans

④ Accueil de loisirs Victor-Duruy
3-6 ans et 6-13 ans

② Accueil de loisirs Louis-Pergaud
3-6 ans

⑤ Accueil de loisirs Henri-Wallon
3-6 ans et 6-13 ans

③ Accueil de loisirs Paul-Langevin
3-6 ans et 6-13 ans

● Arrêts de cars

SERVICE ENFANCE

Hôtel de ville, place de la Libération | CS 80458 | 76 806 Saint-Étienne-du-Rouvray Cedex

Hôtel de ville | Tél. 02.32.95.83.83 Maison du citoyen | Tél. 02.32.95.83.60